

Réunion du groupe de travail « LES TELEVISIONS LOCALES » Vendredi 05 octobre 2007, CRRAV, Tourcoing

Liste des présents p.8

OUVERTURE DE LA REUNION



Dominique CRESSON, Délégué Général de RAFHAEL salue les participants et plus particulièrement, les élus présents, représentants officiels du Réseau RAFHAEL : **Damien CAREME** représentant officiel au double titre de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Conseil Régional Nord-Pas de Calais, **Christophe DI POMPEO**, représentant officiel au double titre de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre et Conseil Régional Nord-Pas de Calais et **Marie-France BERTHET**, représentant officiel au titre du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Présidente du Centre Régional de Ressources Audiovisuelles et en charge du dossier « TV locales » au sein de RAFHAEL.

Dominique CRESSON salue et remercie **Elisabeth CLEMENT**, Déléguée Générale de TLSP (*Union des Télévisions Locales de Service Public*) et par ailleurs, Présidente de Télénantes, qui a accepté de venir partager son expertise sur ce dossier.

Il rappelle brièvement l'origine de ce dossier au sein de RAFHAEL. En 2002, suite à une rencontre avec **Gilles VAUBOURG**, alors Directeur Régional France 3 Nord-Pas de Calais Picardie sur le thème « Télévision Numérique Régional », les membres de RAFHAEL ont souhaité établir un état des lieux de l'existant en matière de télévisions locales dans le Nord-Pas de Calais.. Il rappelle également que lors de l'Assemblée Générale de RAFHAEL, qui s'est tenue en octobre 2006, les représentants officiels ont exprimé le souhait de poursuivre les réflexions sur le développement des télévisions locales

Dans cette perspective, un groupe de travail présidé par **Marie-France BERTHET** a été chargée par **Michel DELELBARRE**, Président de RAFHAEL, d'examiner les différents volets de ce dossier (financement, supports de diffusion, mutualisation des moyens et des programmes...). Il remercie **Marie-France BERTHET** pour l'animation de ce groupe et pour son accueil au CRRAV ce jour.

OUVERTURE DES TRAVAUX

Marie-France BERTHET salue et remercie l'ensemble des représentants des éditeurs de chaînes locales, de décrochages locaux, les représentants des collectivités territoriales et autres structures.

Elle rappelle le souhait des membres de RAFHAEL, à savoir : poursuivre les réflexions en matière de développement des télévisions locales et plus particulièrement, examiner les questions relatives au financement de ces télévisions, les questions relatives aux supports de diffusion et à la mutualisation de moyens et de programmes.

Dans le cadre de cette mission qui lui a été confiée, **Marie-France BERTHET** a souhaité mettre en place, en décembre 2006, un comité restreint rassemblant les télévisions locales, les plus « structurées » du Nord-Pas de Calais : C9 Télévision, Calais TV, les télévisions du Dunkerquois et le Canal Local Valenciennois.

En 2007, ce comité restreint s'est réuni à plusieurs reprises afin d'approfondir les pistes de travail évoquées lors de l'AG de RAFHAEL.



Dans ce cadre, certaines expérimentations ont été menées :

- une expérimentation de co-production régionale : « étoile du Nord »
- une expérimentation sur la mutualisation des programmes avec la mise à disposition par le Canal Local Valenciennois d'un serveur permettant les échanges de programme des télévisions locales
- un projet de diffusion sur les antennes locales des films financés par le CRRAV
- un projet de portail Internet des Télévisions locales du Nord-Pas de Calais et de la Belgique transfrontalière...

Marie-France BERTHET indique que l'ensemble des ces expérimentations et de ces projets seront abordés dans un deuxième point à l'ordre du jour.

Par ailleurs, **Marie-France BERTHET** souligne l'actualité « brûlante » pour les télévisions locales et le « coup d'accélérateur » que 2007 donnera à leur développement.

En effet, depuis le 15 septembre 2007, en France, 18 télévisions locales diffusent en mode numérique. Le 24 juillet 2007, le CSA a ouvert une consultation publique préalable au lancement d'appels aux candidatures pour les télévisions locales diffusées en numérique sur le R1 portant sur 25 zones. Les réponses étaient attendues pour le 28 septembre 2007. Pour le Nord-Pas de Calais, cette consultation concernée la zone de *Lille – Lambersart (canal 36)*.

Le 27 septembre dernier, le CSA a ouvert une nouvelle consultation publique des acteurs publics et privés concernés afin de recueillir leurs remarques en vue de la planification d'un nombre suffisant de canaux pour assurer la diffusion de télévisions locales en mode numérique. Cette consultation concernent les zones de Boulogne sur mer – Mont Lambert , Dunkerque – Mont des Cats , Maubeuge – Rousies, Valenciennes – Marly (Canal 59), Lille – Bouvigny (canal 23). Les réponses sont attendues pour le 30 novembre 2007.

« Ce nouveau paysage audiovisuel qui se dessine s'accompagne de nouveaux enjeux pour les chaînes locales. En particulier, les enjeux relatifs à la diffusion multi-réseaux (...), aux nouvelles formes d'associations entre télévisions locales (...) et enfin, au rôle pour les collectivités territoriales dans l'accompagnement du développement des chaînes locales. » (ndlr)

L'extension du R1, qui se traduira par l'ouverture de plusieurs centaines de sites de diffusion d'ici à 2011, devrait rendre de nouvelles zones disponibles. Dans ce cadre, **65 nouvelles zones** seront couvertes en mars 2008.

Pour les chaînes locales, **Marie-France BERTHET** indique que certaines questions restent poser notamment les questions relatives aux impacts du coût de la diffusion sur le numérique ou encore celle du coût des réémetteurs qui ne manquera pas se poser en 2008.... (A noter : 113 émetteurs au niveau national, 1 500 réémetteurs prévus pour le numérique)

Enfin, elle rappelle que ce nouveau paysage audiovisuel qui se dessine s'accompagne de nouveaux enjeux pour les chaînes locales. En particulier, les enjeux relatifs à la diffusion multi-réseaux (*Numérique, Analogique, Câble, Satellite, ADSL, web et Télévision Mobile Personnelle*), aux nouvelles formes d'associations entre télévisions locales à trouver afin de mutualiser les moyens et les programmes et enfin, au rôle pour les collectivités territoriales dans l'accompagnement du développement des chaînes locales.

Marie-France BERTHET remercie **Elisabeth CLEMENT** pour sa présence à cette rencontre et rappelle le sujet de son intervention : les initiatives régionales de structuration des télévisions locales avec notamment l'expérience du GIE Grand Ouest et du GIE de la Lorraine.

LES INITIATIVES REGIONALES EN MATIERE DE STRUCTURATION DES TELEVISIONS LOCALES

Elisabeth CLEMENT salue les participants. Elle rappelle qu'en avril 2003, partant d'une problématique essentiellement publicitaire, les télévisions locales de l'Ouest ont décidé de se structurer en Groupement d'Intérêt Economique. L'objectif premier de ce groupement était de commercialiser l'espace publicitaire régional. En effet, ces télévisions avaient toutes des régies publicitaires qui montaient en puissance. C'est donc autour de cette problématique commune qu'elles ont décidé de se regrouper. Cette structuration régionale faisait écho à la structuration nationale qui se mettait en place sur la publicité.

L'enjeu de la syndication de programme répond à la logique d'attribution de fréquence hertziennne (...), [les télévisions locales de l'ouest devaient] trouver le moyen de produire davantage en respectant la ligne éditoriale qu'elles s'étaient fixée. (ndlr)

Elles ont choisi une structuration en GIE car, au regard de leur diversité statutaire (association, SAS, SEM et SARL), le GIE représentait la structuration la plus souple et la plus simple à mettre en place.

Le GIE Grand Ouest regroupe 8 télévisions : Cityzen TV, TV Rennes, Canal 8 Le Mans, TV 10 Angers, Canal Cholet, Téléantes, Télé Sud Vendée et Canal 15.

Dans le cadre des rencontres mensuelles des éditeurs de chaînes, le thème du « contenu » a très tôt été signifié comme étant une préoccupation commune. Les télévisions locales ont alors souhaité étendre le champ d'action du GIE afin d'en faire également un support du développement de programmes régionaux.

Dans la pratique, les télévisions locales du Grand Ouest offraient une large diversité de par leur taille : TV Rennes étant la plus « grande » des télévisions locales du territoire avec une forte culture de co-production. Aujourd'hui, l'activité relative à la syndication de programme représente 80% de l'activité du GIE. L'activité relative à la publicité ne s'est pas développée davantage.

L'enjeu de la syndication de programme répond à la logique d'attribution de fréquences hertziennes liée à un cahier des charges exigeant 12h de production de « fraîche » par semaine. Aussi, si ces télévisions ne voulaient pas être soumises au choix d'acheter du programme « pas cher », sans lien direct avec leur territoire, il leur fallait trouver le moyen de produire davantage en respectant la ligne éditoriale qu'elles s'étaient fixées.

Parallèlement à cette structuration régionale, il s'agissait d'adhérer à une syndication de programme au niveau national. Les télévisions locales du Grand Ouest se sont donc inscrites dans la démarche « REC », « Réactions en chaînes » mise en place en 2004 par TLSP. REC fonctionne comme une unité de programmes constituée en priorité d'achats de programmes produits ou coproduits par les télévisions locales. Pour avoir accès à ce catalogue (environ 6 heures de programmes renouvelés tous les mois) les chaînes doivent s'acquitter d'une adhésion calculée au tarif mutualisé en fonction de leur taille.

Concernant son intervention dans le cadre de co-productions, le GIE Grand Ouest a fait des choix. Des documentaires, des magazines et des captation de spectacles en région sont co-produits via le GIE. Par exemple :

- « **Sous la Douche** » : ce magazine donne un aperçu de la création audiovisuelle contemporaine et régionale dans une perspective 'alternative par rapport aux productions « classiques » : le film amateur, le film court, le film d'artiste, etc. L'émission part de l'amateur (home video) pour aller vers le professionnel (reportage sur un homme ou une femme d'image de la région). L'idée est de diffuser des œuvres, mais aussi de donner des outils aux téléspectateurs pour comprendre pourquoi et comment on fait des films, via des reportages ancrés localement.

Cette émission est financée par un apport du GIE à hauteur de 7 000€ et par un apport en industrie de chaque chaîne.

- « **Voyage dans l'image** » : émission dédiée à la peinture et aux peintres en Région – 22 numéros de 1m30.
- « **A l'eau la terre** » - Magazine de 26mn « environnement / milieux naturels » - avec une aides du CNC et de la Région

Le GIE se présente comme un outil majeur pour affronter l'arrivée d'un passage en diffusion hertzienne. Il permet d'éviter, face à l'exigence du CSA relative au 12h de programme frais par semaine, de tomber dans l'écueil des « talk shows » ou des émissions plateau... (ndlr)

Le GIE organise également une fois par an (le souhait serait d'en tenir deux par an) **une soirée « courts métrage »**. Actuellement, le GIE co-produit +/- 3h de courts métrage par an.

Enfin, le GIE est chargé de **la captation de spectacles**. En effet, le GIE bénéficie d'une enveloppe dédiée à la captation des spectacles (musique, théâtre...) en région via un contrat de moyens et d'objectifs avec la DRAC Pays de la Loire. En effet, agissant au plan régional, la D.R.A.C. a souhaité, en 2006, passer une convention avec le G.I.E. Grand Ouest, favorisant ainsi la captation et la multi-diffusion de spectacles sur plusieurs chaînes du groupement et sur un territoire couvrant 1,2 Millions d'habitants. En complément d'une ligne éditoriale indépendante et fondée sur un service public de proximité, cette convention vise l'accroissement de contenus culturels de qualité sur la télévision locale de service public. Il s'agit d'une dizaine de captations par an.

Le budget du GIE Grand Ouest est de +/- 450 000 € annuel. Le GIE Grand Ouest est une structure mutualisée avec des ressources propres notamment les recettes publicitaires (à noter : le GIE est mandataire de toutes les TV du Grand Ouest sur la publicité nationale) et des ressources établies via les contrats signés avec les collectivités territoriales ou l'Etat (DRAC et Région Pays de la Loire). Depuis peu, le GIE emploie un permanent.

Le GIE se présente comme un outil majeur pour affronter l'arrivée d'un passage en diffusion hertzienne. Il permet d'éviter, face aux exigences du Cahier des charges relatives au 12h de programmes frais par semaine dont 50% de programmes locaux, de tomber dans l'écueil des « talks show » ou des « émissions plateaux »..

En Lorraine, les télévisions locales se sont structurées en GIE au mois de mars 2007. Le GIE réunit 4 chaînes locales : Images Plus Epinal, TV8 Moselle-Est, Mosaïk Télévision et TV Cristal Bitche, soit une diffusion sur 71 communes avec un public initialisé de 105 200. Le Chiffre d'Affaires global de ces télévisions s'élève à 2,5 millions d'euros pour 53 salariés permanents.

L'objectif premier et clairement affiché du GIE de Lorraine est de conforter les structures membres en développant des actions communes tant sur le plan de la production que de la diffusion. (ndlr)

Contrairement au GIE Grand Ouest, ces télévisions se sont organisées sur une dimension de programme. En effet, le GIE ne porte pas de régie publicitaire. Ces télévisions locales se sont regroupées autour d'une démarche de co-production en fixant une ligne éditoriale commune et en adoptant un fonctionnement en commissions de sélection.

L'objectif premier et clairement affiché du GIE de Lorraine est de conforter les structures membres en développant des actions communes tant au niveau de la production que de la diffusion.

Au niveau institutionnel, l'interlocuteur privilégié du GIE Lorraine est le Conseil Régional notamment avec la co-production d'une émission consacrée à la formation : « Formation en direct », rendez-vous hebdomadaire valorisant les filières professionnelles financées par la Région à travers le portrait d'un stagiaire ou d'un formateur.

Le GIE est-il statutairement reconnu comme un co-producteur ?

Elisabeth CLEMENT répond pas l'affirmative : le GIE Grand Ouest est, en effet, aujourd'hui reconnu par le CNC comme co-producteur. Cependant, le parcours a été long... Les rencontres avec le CNC se sont multipliées afin de permettre aux télévisions locales d'expliquer se qu'elles sont et se qu'elles font.

L'objectif étant de mettre en place un mode de fonctionnement avec des règles du jeu claires et établies pour tous. Le CNC a été « bienveillant » avec le GIE Grand Ouest mais il a fallu prouver l'intérêt de la démarche.

Elisabeth CLEMENT insiste sur l'importance de rester vigilant et de bien dissocier les missions de service public qui incombent aux télévisions locales (dans le cadre d'une prestation) et le métier d'éditeur qu'elles exercent. En cela, la syndication de programme se présente bien comme une responsabilité éditoriale « déportée » qui incombe aux chaînes locales et ne doit pas être perçue comme un outil de communication au service de la collectivité territoriale.

Avez-vous rencontré des problèmes concernant les droits d'auteur sur la captation des spectacles ?

Elisabeth CLEMENT précise que le GIE passe par un producteur pour effectuer ces captations. Dès lors, c'est le producteur qui gère la captation des droits. A l'heure actuelle, aucun problème n'a été soulevé pour ces captations, les accords sont donc possibles.

Le soutien financier des Conseils Régionaux aux GIE ne pose-t-il pas la question de la procédure d'appel d'offre ?

Elisabeth CLEMENT rappelle que les Régions ont une compétence de droit en matière d'Audiovisuel. Les thèmes repris dans le contrat d'objectifs et de moyens restent très génériques. Rien n'empêche une collectivité territoriale de passer un contrat avec le GIE : nous sommes bien dans le cadre de l'exécution d'une mission de service public.

A noter : A l'heure actuelle, le GIE Grand Ouest n'a pas rencontré de problème en la matière. Cependant, le montant alloué par la Région au GIE reste un montant modeste : 150 000 €. Sur des montants plus importants, il faudrait regarder de plus près les possibilités juridiques...

Quel est le volume horaire de production du GIE ?

Elisabeth CLEMENT explique que la co-production du GIE Grand Ouest représente un peu plus de 10 documentaires par an, 2 séries de 10 magazines de 26 minutes par an, 3h par an de courts métrages ainsi qu'une dizaine de captations de spectacles par an.

Le GIE intervient également en faisant de l'achat de droits, ce qui permet d'apporter aux chaînes locales une rentrée supplémentaire de production.

Quelle est la position du CNC sur la production de magazines ?

Elisabeth CLEMENT souligne à nouveau l'importance du travail pédagogique mené par les chaînes locales auprès du CNC. Elle rappelle qu'il existe des règles de procédures précises au sein du CNC. Les productions du GIE Grand Ouest passe par des commissions sélectives. Jusqu'à présent, les relations entre le GIE et le CNC se sont bien passées.

Comment avez-vous géré au sein du GIE les différences de structuration des télévisions du territoire ?

Elisabeth CLEMENT indique que sur les 8 télévisions parties prenantes au GIE, certaines sont extrêmement bien structurées avec des moyens humains et budgétaires importants, d'autres sont plus « petites ». Cependant,, les différences entre ces télévisions sont beaucoup moins importantes que les différences entre les télévisions locales du Nord-Pas de Calais. Les télévisions du GIE Grand Ouest étaient toutes susceptibles de « monter » sur le hertzien.

Elle ajoute qu'il est évident que la structuration même de ces télévisions les a aidé au passage à l'hertzien. Elles ont su se structurer très en amont de cette « montée en puissance ». Cette force trouvée dans l'union leur a permis d'exister face aux enjeux nationaux. Elles ont compris très vite les enjeux que représentait la mise en commun de leurs analyses, de leurs expertises pour préparer leur passage à l'hertzien. Aujourd'hui, le passage au numérique fait de la syndication de programme un élément majeur de réussite.

« il est évident que la structuration même de ces télévisions les a aidé au passage à l'hertzien. [...] Cette force trouvée dans l'union leur a permis d'exister face aux enjeux nationaux. [...]. Aujourd'hui, le passage au numérique fait de la syndication de programme un élément majeur de réussite ».

Enfin, **Elisabeth CLEMENT** insiste sur l'importance des éditeurs de chaînes locales qui assument la responsabilité de la constitution d'un GIE.

Quelles sont les relations que le GIE entretient avec les autres médias du territoire (France 3 Région, presse écrite...) ?

Elisabeth CLEMENT souligne les bonnes relations avec France 3 Ouest. Elle ajoute que France 3 a toujours manifesté un accueil attentif aux télévisions locales du territoire. Plusieurs co-productions sont communes à France 3 Ouest et aux chaînes locales. Aujourd'hui, malheureusement, le budget des antennes régionales de France 3 en matière de co-production a tendance à diminuer.

Avec la presse écrite, **Elisabeth CLEMENT** précise que les relations sont « bonnes ». Elle rappelle que Télé Nantes diffuse sur un canal partagé avec Nantes 7 (de la Socpresse/Dassault). Elle ajoute qu'il est difficile pour une chaîne locale telle que Télé Nantes (associative citoyenniste/territoriale) de travailler avec Nantes 7 : les deux télévisions ont des problématiques éditoriales radicalement différentes et des logiques de financement trop éloignées.

Enfin, **Elisabeth CLEMENT** indique qu'il existe sur le territoire une plateforme qui réunit tous les médias indépendants (radios, presses...) et que dans ce cadre, Télé Nantes travaille beaucoup avec les entités faisant parties de cette plateforme.

Comment concilier une commande publique et une ligne éditoriale indépendante ?

Selon **Elisabeth CLEMENT**, la liberté éditoriale est plus simple à acquérir quand elle s'appuie sur des missions de service public et ce, dans le respect du pluralisme politique.

Elisabeth CLEMENT explique qu'à côté du contrat d'objectifs et de moyens signé entre le GIE et le Conseil Régional, la Région peut également soutenir certaines productions au travers de commandes publiques passées au GIE (sous forme de prestations).

S'agissant des prestations du GIE pour le compte de la Région, elle précise que la prestation est signée uniquement si au moins trois chaînes locales s'engagent sur une diffusion de la prestation. Les chaînes locales ne sont pas contraintes de diffuser le programme qui entre dans un espace spécifique, celui de l'institutionnel.

Par ailleurs, **Elisabeth CLEMENT** indique que le GIE a déjà été amené à faire des contre-propositions sur des projets du Conseil Régional. Libre à la Région de prendre en compte ou non les propositions des chaînes.

La planification des fréquences sur le R1 qui concerne Boulogne, Dunkerque et Maubeuge se présente en isofréquence sur le canal 44 (une seule et unique ressource indissociable) ce qui implique un programme rigoureusement identique.... Il n'y a dans cette décision aucune cohérence en terme de bassin de vie... Cette situation peut-elle changer rapidement ?

Sur cette question, **Guillaume LAMBERT**, représentant de TDF, informe les participants que, selon les sources de TDF, **il s'agirait bien d'une diffusion en isofréquence mais les émetteurs de Dunkerque et de Boulogne, ne seraient pas synchronisés avec l'émetteur de Maubeuge.** Techniquement, il serait donc **possible de diffuser des programmes différents** à partir des trois émetteurs.

En conclusion, **Elisabeth CLEMENT** invite tous les participants à répondre à la consultation publique sur la planification des fréquences ouverte par le CSA ce 28 septembre 2007 car les éléments transmis au CSA pourront être de nature à faire évoluer les futures décisions en ce domaine.

2007 et 2008 sont les années des télévisions locales : la bienveillance actuelle du CSA envers les chaînes locales est étroitement liée à l'avenir du dividende numérique...

Marie-France BERTHET remercie **Elisabeth CLEMENT**. Elle précise que les télévisions du Nord-Pas de Calais sont sur le chemin d'une structuration pertinente et efficace pour toutes et invite les participants à ouvrir le deuxième point à l'ordre du jour, point sur les travaux et réflexions au sein de RAFHAEL.

Pour plus d'informations :

<http://www.tlsp.fr/>

Elisabeth CLEMENT : (06) 60 82 71 74

LES TRAVAUX ET REFLEXIONS EN COURS AU SEIN DE RAFHAEL

Dominique CRESSON rappelle que suite à l'Assemblée Générale d'octobre 2006 et dans le cadre de la mission qui lui a été confiée au sein d'un groupe de travail ad hoc, **Marie-France BERTHET** a souhaité mettre en place un comité restreint rassemblant les télévisions locales, les plus « structurées » du Nord-Pas de Calais : C9 Télévision, Calais TV, les télévisions du Dunkerquois et le Canal Local Valenciennois.

En 2007, ce comité restreint s'est réuni à plusieurs reprises afin d'approfondir les pistes de travail évoquées lors de l'AG de RAFHAEL.

Dans ce cadre, certaines expérimentations ont été menées :

- une **expérimentation de co-production régionale** : « étoile du Nord »
- une **expérimentation sur la mutualisation des programmes** avec la mise à disposition par le Canal Local Valenciennois d'un serveur permettant les échanges de programme des télévisions locales
- un **projet de diffusion sur les antennes locales des films financés par le CRRAV**
- un **projet de portail Internet des Télévisions locales** du Nord-Pas de Calais et de la Belgique transfrontalière...

Marie-France BERTHET remercie **Arnaud BENOIT**, représentant du Canal Local Valenciennois et du Réseau de villes et villages numériques (RVVN) pour d'une part, la mise à disposition d'un serveur permettant les échanges de programme des télévisions locales et d'autre part, la réalisation d'une maquette du portail Internet des Télévisions locales du Nord-Pas de Calais et de la Belgique transfrontalière.

Un OUTIL D'ÉCHANGE d'images via le Web

Arnaud BENOIT rappelle que lors des rencontres du groupe de travail « télévisions locales » du Réseau RAFHAEL, les participants ont très rapidement évoqué la possibilité de mettre à disposition des télévisions locales du Nord-Pas de Calais un outil d'échanges d'images (via un serveur web) afin de leur permettre d'échanger facilement leurs productions en format numérique.

Dans cette perspective et ayant les serveurs adéquats pour permettre ces échanges, la ville de Valenciennes s'est proposée de mettre à disposition des télévisions locales un code d'accès au serveur en question pour accéder aux productions locales. Il va de soi que ces échanges n'ont d'intérêt que sur des reportages ou des émissions ayant une dimension plus régionale ou nationale voire européenne que locale.

Enfin, **Arnaud BENOIT** propose de transmettre les codes d'accès à cet outil d'échange à l'ensemble des télévisions du territoire.

Après un court échange et au regard des résultats de cette expérimentation, les participants à la réunion retiennent le principe d'examiner les possibilités de faire évoluer les capacités du serveur de RVVN en bande passante.

PORTAIL INTERNET DES TELEVISIONS LOCALES

Par ailleurs, **Arnaud BENOIT** indique qu'à plusieurs reprises, a été évoquée l'idée de la **mise en place d'un site Internet dédié aux Télévisions locales du NPDC** en prenant pour référence le support réalisé par RAFHAEL, en juillet 2004, « TV locales dans le Nord-Pas de Calais et la Belgique transfrontalière ».

Ce site Internet servirait d'**Annuaire de référence** et de **point d'entrée** vers les sites Internet des télévisions locale. Les télévisions pourraient également y intégrer leurs grilles de programmation et certains sujets en leur possession.

Arnaud BENOIT annonce que la première version de ce portail sera disponible sur le web dès la semaine prochaine. Tous les acteurs sont invités à faire remonter leur actualisation (via le Réseau RAFHAEL) ou/et leurs propositions pour faire vivre ce portail.

Projet de diffusion, sur les antennes locales, des films financés par le CRRAV

Marie-France BERTHET rappelle qu'à la demande des télévisions locales, RAFHAEL et le CRRAV **étudient actuellement les conditions de diffusion** des films financés par le CRRAV sur les antennes locales. C'est dans cette optique que le Conseil d'Administration du CRRAV, le 12 février dernier, a validé une modification du règlement des fonds permettant de mettre à disposition des télévisions locales de la région les oeuvres produites dans le cadre du fonds associatif.

En avril 2007, le CRRAV a transmis, par courriel, à l'ensemble des télévisions locales du NPDC, une liste de documentaires de 52' et de courts métrages coproduits par le CRRAV depuis 2004.

Il s'agissait, dans un premier temps, de recueillir les souhaits des télévisions relatifs aux programmes susceptibles de les intéresser. Puis, dans un deuxième temps, d'amener RAFHAEL à conventionner avec le CRRAV afin de libérer les droits sur les oeuvres en question.

Seules 4 télévisions ont marqué leur intérêt pour la démarche : C9 / Calais TV / ILTV / Canal Local Valenciennois

A l'heure actuelle, les négociations du CRRAV ont permis de libérer les droits de diffusion pour 12 films, 2 ne peuvent pas être diffusés sur Internet. Les droits des six derniers seront libérés à partir du 2008 : ils sont actuellement détenus exclusivement par les Tv qui ont coproduits les films

Marie-France BERTHET indique qu'un document faisant le point sur l'état d'avancement de ce projet a été remis aux participants dans le dossier préparatoire.

Enfin, **Marie-France BERTHET** annonce que la convention entre le CRRAV et le Réseau RAFHAEL devrait être signée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale du Réseau le 19 novembre prochain.

N°0 de "ETOILE DU NORD"

Marie-France BERTHET rappelle que, suite à la première réunion du comité restreint et d'un commun accord entre les éditeurs des chaînes locales présentes, un comité de programmation a été mis en place en mars 2007. L'objet de ce comité était la réalisation d'un programme télévisuel réalisé en commun de +/- 18 minutes . 4 Télévisions y ont donc participé : C9 Télévision / ASTV / CALAIS TV / CLV.

Le thème de la **gastronomie** a été retenu pour ce N°0. Le menu se décompose comme suit :

L'entrée : Canal Local Valenciennois	- La « lucullus »
Le plat de résistance : C9 Télévision	- Préparé par Benoît BERNARD, « La laiterie » à Villeneuve d'Ascq
Le dessert : ASTV	- Les «doigts de Jean Bart »
La boisson : Calais TV	- Les « bourgeoises » (bières brassées à Béni Fontaine)

Marie-France BERTHET souligne que cette expérimentation est unique sur le territoire du Nord-Pas de Calais : cela ne s'était jamais fait auparavant. Elle a permis aux acteurs des télévisions locales de se connaître, d'apprendre à travailler ensemble et d'échanger sur leurs savoir-faire.

Elle indique également que les 4 télévisions **représentent 52 emplois** cumulés, **560 000 téléspectateurs potentiels** cumulé, **16h de production propre cumulée** /semaine, **2 545 000 € de budget annuel cumulé**

Enfin, elle rappelle que ce N°0 s'inscrivait dans le cadre d'une expérimentation et qu'il va de soi que la finalité de cet exercice est d'y associer le plus grand nombre de télévisions locales du Nord-Pas de Calais et de la Belgique transfrontalière. L'avenir de cette co-production passera naturellement par la recherche de financeurs potentiels, cette question n'étant pas sans lien avec les discussions de ce jour.

Marie-France BERTHET invite les participants à visionner le programme commun.

CONCLUSIONS

Marie-France BERTHET remercie l'ensemble des participants et les invite au buffet déjeunatoire offert par le CRRAV Nord-Pas de Calais. Elle clôture la réunion.

PRÉSENTS – EXCUSÉS

NOM PREMNOM	STRUCTURE	FONCTION
BENOIT Arnaud	CANAL LOCAL VALENCIENNOIS	Directeur des Systèmes d'information
BERTHET Marie-France	CRRAV	Présidente - Conseillère Régionale
BOUGEARD Jean-Paul	C9 TELEVISION	Directeur
BRUCY Anne	FRANCE 3 Nord Pas de Calais Picardie	Directrice Régionale
CAREME Damien	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Vice-président - Maire de Grande Synthe
CAPPELIEZ François	BEFFROI VISION	Responsable
CAZE Cécile	BEFFROI VISION	Responsable
CHARLEY Vincent	TÉLÉ MÉLODY	Responsable
CHARON Lucie	LILLE METROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE	chef de projet 'Union'
CLEMENT Elisabeth	TLSP	Déléguée Générale
COULOMBEL Thierry	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARTOIS COMM	Directeur de la communication
COURTIN Jean-Marc	ASTV	Responsable
CRESSON Dominique	RAFHAEL	Délégué Général
DELBECQUE Bernard	Lille Métropole Communauté Urbaine	Conseiller communautaire
DELPierre Coralie	RAFHAEL	Chargée de mission
DESTOMBRES Jean-François	Ville de CAMBRAI	Directeur de la communication
DI POMPEO Christophe	CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS	Délégué aux TIC
JANIKOWSKI Ludovic	CREPIN Télévision	Responsable
LAFORCE Isabelle	LILLE METROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE	Directrice de la Communication
LAMBERT Guillaume	TDF	Service Commercial Audiovisuel - Direction Régionale Nord-Est
LANNOO Vincent	Ville de TOURCOING	Adjoint au Maire
PLANCHON James	CREPIN Télévision	Responsable
ROBIN Hervé	M6 Lille	Directeur
RULKIN Frédéric	ILTV	Responsable
SCHLOSSER Daniel	ASTV	Directeur
SIMON Jacques Olivier	ID7	Responsable
STROBBE Eric	COMMUNAUPOLE LENS-LIEVIN	Directeur Général Adjoint
TAVERNBIER François	C9 TELEVISION	Production
TRIQUET Jean-Pierre	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Directeur de la Communication et des Systèmes d'information
VERMEERSCH Patrice	CALAIS TV	Directeur
ZANCHETTA Sébastien	ILTV	Responsable

